



# EVALUATION BRIEF

Octobre 2022

## EVALUATION FINALE DU PROJET « COMPRENDRE ET TRAITER LES FACTEURS DE CONFLITS LE LONG DES ROUTES MIGRATOIRES D'AGADEZ »

Cette note d'évaluation présente un résumé des principaux résultats, conclusions et recommandations, telles qu'identifiées par l'évaluateur, à l'usage des principales parties prenantes, y compris en interne par le personnel de l'OIM et en externe par les partenaires du projet.

**Type d'évaluation :** Evaluation finale externe  
**Evaluateur :** SOUMANA ISSIFOU,  
Consultant principal au bureau  
CIDD  
**Dates de visite de terrain :** 15 au 21 septembre 2022  
**Date de soumission du rapport final :** 19 octobre 2022  
**Demandée par :** CS — OIM Niger  
**Gérée par :** Marcello GOULETTU, Senior CS Coordinator

### RESUME DU PROJET

Le projet « *Comprendre et traiter les facteurs de conflits le long des routes migratoires d'Agadez* » mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est issu d'un accord de financement entre le Fonds pour le Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) et les autorités nationales et régionales d'Agadez. Il vise à adresser les effets déstabilisants résultant des changements récents dans les mouvements migratoires dans la région d'Agadez. Ainsi, il doit contribuer à renforcer les capacités des autorités locales et de la société civile d'une part, en participant à prévenir les conflits et à baisser les tensions inter et intra-communautaires et d'autre part, en offrant des emplois de long terme aux membres de la communauté et des emplois journaliers aux migrants, renforçant l'économie locale tout en créant des espaces d'échanges entre les migrants en transit et les membres de la communauté hôte. D'où les deux principaux résultats escomptés après la mise en œuvre du projet :

**Résultat 1 :** La relation entre les migrants en transit et les communautés hôtes s'est améliorée dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires.

**Objectif de l'évaluation :** Le but de cette évaluation est de dresser le bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation qualitative et quantitative des résultats obtenus, des effets et impacts à court-terme sur les bénéficiaires et en précisant comment les facteurs de conflits relatifs aux mouvements migratoires dans la région d'Agadez ont été adressés.

**Critères d'évaluation :** Pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, durabilité, sensibilité à la gestion des conflits, synergie, effets catalytiques et la sensibilité au genre.

**Méthodologie de l'évaluation :** Revue documentaires ; entretiens semi-directifs avec les autorités régionales et municipales, la coordination du projet à l'OIM et les cabinets partenaires du projet ; des focus groupes avec les groupements des femmes et des jeunes bénéficiaires des subventions collectives ; des entretiens individuels par questionnaire avec les jeunes et les femmes bénéficiaires des subventions individuelles ; les membres des comités de suivi ainsi que les organisations de la société civile et les services techniques bénéficiaires de renforcement des capacités du projet.

### Information sur le projet :

Couverture géographique : Niger, communes d'Agadez, Ingall et Arlit de la région d'Agadez  
Type de projet : Consolidation de la paix  
Code du projet : CS.1075  
Marqueur Genre : 2a  
Période d'exécution du projet : 06 juillet 2020 au 05 juillet 2022  
Baillleur : Peace Building Funds (PBF)  
Budget : 2 500 000 USD

**Résultat 2 :** Les opportunités économiques disponibles pour les membres de la communauté hôte se sont améliorées dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires.

La mise en œuvre du projet reposait le pilotage local des activités du projet par les comités communautaires de suivi. Le partenariat a également reposé sur des acteurs locaux de tels que l'ONG ALHKMAT et les cabinets MADASAL ET CIPEMN. En outre, le projet interagissait également conseil régional d'Agadez, les mairies des trois communes et les services techniques déconcentrés dans lesdites communes.

## RÉSULTATS CLÉS ET CONCLUSIONS

À l'issue du processus de la collecte, du traitement et de l'analyse de données, le projet s'est avéré concluant pour tous les critères d'évaluation retenus. Cependant, des efforts restent à fournir surtout en ce qui concerne l'efficacité. Les résultats se présentent comme suit par les principaux critères d'évaluation :

**Pertinence** : il ressort des entretiens que le projet est bien justifié et que sa pertinence n'est pas contestable. Les conflits entre migrants et autochtones constituent une réalité vécue et d'actualité. Le projet PBF est arrivé à point nommé et, départ ses activités, il est bien accueilli et fortement apprécié par les communautés.

**Cohérence** : le projet reste cohérent aux cadres stratégiques nationaux, régionaux et communaux de développement. Il s'aligne, en effet, au Plan de Développement Economique et social 2022-2026 en ses axes 1 et 2 (axe 1 : développement du capital humain, inclusion et solidarité ; axe 2 : Consolidation de la gouvernance, paix et sécurité). Il s'alignement également sur l'Objectif de Développement Durable ODD16 relatif à la Paix, Juste, Et Institution Efficace, et sur le cadre de résultat stratégique du PBF Niger - Domaine stratégique 3 : Consolidation de la Paix et de la Sécurité communautaire dans les zones frontalières. De plus le projet est en étroite cohérence avec les autres interventions de l'OIM et avec plusieurs partenaires intervenant de la région d'Agadez.

**Efficacité** : l'efficacité du projet est évaluée satisfaisante par les bénéficiaires. La plupart des activités ont été exécutés malgré le retard pris par le projet au démarrage et les contraintes liées à l'enclavement des zones d'intervention. Aussi, un peu plus de flexibilité dans le décaissement des fonds aurait permis de gagner énormément en efficacité.

**Efficience** : l'efficience du projet est essentiellement marquée par la gestion parcimonieuse du fonds alloué aux subventions qui a permis de compter plus des bénéficiaires que prévus initialement. Cependant, elle est restée moins optimale du fait de la lourdeur administrative notamment la lenteur constatée et décriée par tous dans les décaissements des fonds pour l'exécution des activités.

**Impact** : le projet a eu un impact incontestable tant sur le plan cohésion sociale que sur celui de la création d'opportunités économiques. Les conflits entre migrants et autochtones se sont certes atténués suite aux sensibilisations et aux formations mais existent encore. Ainsi, ces activités de sensibilisation doivent continuer aussi longtemps que les migrants demeurent sur les sites de transit. La subvention des petites entreprises avec tout le paquet d'accompagnements qui s'y rattache est un modèle d'intervention qu'il faudrait maintenir sur le moyen et long termes au vu de ses étonnantes effets sur la réduction du chômage des jeunes et des femmes en particulier.

**Durabilité** : Afin d'assurer une bonne continuité des acquis notamment l'amélioration de la cohésion sociale et le développement des entreprises subventionnées par le projet, il est indéniable que les activités surtout l'accompagnement des jeunes entrepreneurs ne s'arrêtent pas si brutalement et que les bonnes expériences soient partagées et récidivées. Les capacités des collectivités territoriales ont certes été renforcées mais les abandonner à la suite cette intervention aller être précoces pour la continuité du mécanisme mis en place par le projet PBF. Ces dernières doivent parvenir à la mise en place des fonds dans leurs entités respectives pour des subventions remboursables des nouvelles entreprises.

**Gestion des conflits** : S'agissant de la gestion des conflits dans le cadre de la mise en œuvre des activités, ils sont gérés par les comités communautaires de suivi. Les assistants sur le terrain sont également sensés écouter les bénéficiaires et transmettre leurs plaintes aux comités en attendant la mise en place complète du mécanisme de remonté des plaintes qui est en train d'être expérimenté.

**Synergie** : dans le cadre de la synergie des actions, le projet a assez souvent apporté ses appuis dans le cadre des activités culturelles organisées par la région en vue de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Des actions de synergie et de complémentarités avec d'autres partenaires ont également été mentionnées lors des entretiens.

**Effet catalytique** : les résultats atteints par le projet sont bien appréciables et plaident déjà pour la continuité des activités voire même leur mise à l'échelle notamment en ce qui concerne la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes. Mieux, 65% des bénéficiaires individuels de la subvention du projet affirment être bien outillés pour mobiliser d'autres financements grâce aux formations et encadrements reçus durant le projet.

**Sensibilité au genre** : le genre est une exigence du projet et constitue déjà une norme dans les interventions de l'OIM. Ce qui fait que le projet est resté sensible au genre dans toutes ses activités et les femmes occupent 38,29% des bénéficiaires sur l'ensemble des 3 communes l'ensemble des 3 communes.

## RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'évaluation, les recommandations suivantes ont été formulées pour améliorer les futures interventions de l'OIM et du PBF :

### A l'endroit du Bailleur de fonds (PBF)

⇒ Mettre plus de fonds à la disposition de l'OIM pour la continuité des activités du projet. Il est ressorti que le budget alloué au projet est très limité devant des demandes énormes et pressantes des communautés notamment des jeunes et des femmes y compris les migrants. La limite du budget a conduit à une sélection discriminante des bénéficiaires individuels de la subvention puisque dans l'écrasante majorité se sont les candidats ayant déjà commencé leurs entreprises qui ont été sélectionnés pour maximiser la probabilité de succès. Un projet d'envergure sous régionale basé à Agadez et qui va faire la centralisation serait d'une importance capitale ;

⇒ Revoir la durée du projet pour la caller à la période quinquennale de mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social du pays.

### A l'endroit de l'OIM

⇒ Rendre souple le décaissement et mettre en place un fonds d'urgence ;

⇒ Créer un cadre pour que les femmes et jeunes entrepreneurs compétents puissent servir de fournisseurs de bien et matériel aux bénéficiaires des futures subventions ;

### A l'endroit de l'Etat

⇒ Assurer la coordination des actions des partenaires sur les questions de cohésion sociale et création d'opportunités économiques. On gagnera plus si les actions sont coordonnées et cela revient à l'Etat.

⇒ Assurer l'appropriation des actions des partenaires. Cette appropriation est une condition importante pour assurer la pérennisation des acquis.